

**CANADA
VILLE DE POHÉNÉGAMOOK
MRC DE TÉMISCOUATA**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Pohénégamook, MRC de Témiscouata, tenue le 27 juillet 2015, à 20 h, en la salle des réunions de l'hôtel de Ville, 1309, rue Principale.

Sont présents les conseillers :

Siège n° 1 : Denis Ouellet
Siège n° 2 : Frédéric Montplaisir
Siège n° 3 : Robin Breton
Siège n° 4 : Guylaine Cyr
Siège n° 5 : Simon Bolduc
Siège n° 6 : Raymond Gagné

formant quorum sous la présidence de Madame Louise Labonté, mairesse.

Est aussi présente : Denise Pelletier, greffière

Assistance du public : 9 personnes

2015.07.193 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

CONSIDÉRANT QUE la mairesse présente les points inscrits à l'ordre du jour :

- 1.- Surveillance des travaux de chantier suite au sinistre du 21 juillet 2015 – Mandat à Actuel conseil
- 2.- Sinistre du 21-07-2015 : Estimations budgétaires pour les travaux d'urgence et pour les travaux de restauration et de mise aux normes par site d'intervention – Mandat à Actuel conseil
- 3.- Étude hydrologique relative au sinistre du 21-07-2015 – Mandat à Actuel conseil
- 4.- Engagement Majorie Després – Remplacement intérimaire à la direction générale
- 5.- Engagement d'une personne-ressource de la MRC de Témiscouata

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Frédéric Montplaisir
APPUYÉ PAR : Guylaine Cyr
ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté en reportant les points 1 et 2 à une prochaine assemblée.

- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -

2015.07.194 ÉTUDE HYDROLOGIQUE RELATIVE AU SINISTRE DU 21-07-2015 – MANDAT À ACTUEL CONSEIL

CONSIDÉRANT le sinistre du 21 juillet 2015 qui a fait beaucoup de ravage sur le territoire de la Ville de Pohénégamook ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à un rétablissement temporaire en urgence du réseau d'égout pluvial et du réseau routier ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'une étude de comportement du réseau d'égout pluvial existant dans le secteur sinistré en incluant des recommandations techniques pour construction d'un réseau efficace pour une période de retour plus fréquente des grandes intensités de pluie ;

CONSIDÉRANT l'offre de services de la firme d'ingénierie Actuel conseil inc. ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Robin Breton
APPUYÉ PAR : Frédéric Montplaisir
ET RÉSOLU

QUE la Ville de Pohénégamook mandate la firme Actuel conseil inc. pour procéder à l'étude hydrologique soit pour la gestion des eaux pluviales et de l'assistance technique ;

QUE la Ville de Pohénégamook accepte l'offre de la firme d'ingénierie Actuel conseil inc. au montant de 20 000 \$ plus les taxes applicables ;

QUE les frais encourus pour ce mandat sont admissibles et seront soumis au ministère de la Sécurité publique.

- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -

2015.07.195 ENGAGEMENT MAJORIE DESPRÉS – REMPLACEMENT INTÉRIMAIRE DE MARIE-CLAUDE PINET, DIRECTRICE GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale doit s'absenter pour une durée approximative de deux à trois mois pour des raisons de santé et ce, dès le 5 août prochain ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'assurer la continuité des dossiers en cours ainsi que la gestion des ressources humaines ;

CONSIDÉRANT QUE le remplacement a été offert aux employés en service à l'administration générale et qu'il a été comblé à l'interne ;

CONSIDÉRANT QUE la personne retenue a les qualifications et aptitudes nécessaires au remplacement temporaire de Madame Marie-Claude Pinet ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Frédéric Montplaisir
APPUYÉ PAR : Raymond Gagné
ET RÉSOLU

QUE la Ville de Pohénégamook procède à l'engagement de Madame Majorie Després au poste de directrice générale par intérim à raison de 25 heures/semaine ;

QUE les conditions d'emploi seront définies dans un contrat de travail liant les parties.

- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -

2015.07.196 ENGAGEMENT D'UNE PERSONNE-RESSOURCE DE LA MRC DE TÉMISCOUATA

CONSIDÉRANT le sinistre du 21 juillet 2015 occasionnant beaucoup de dommages sur le territoire de la Ville de Pohénégamook ;

CONSIDÉRANT QUE Madame Nancy Morin, inspectrice municipale, sera absente du 27 juillet au 07 août 2015 ;

CONSIDÉRANT la nécessité de répondre aux besoins des gens sinistrés relativement à l'inspection et à l'émission des permis ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Frédéric Montplaisir
APPUYÉ PAR : Raymond Gagné
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal prend entente avec la MRC pour un prêt de service d'une personne-ressource de la MRC de Témiscouata pour la période du 27 juillet au 7 août 2015, à raison de deux à trois jours par semaine, ou selon les disponibilités de la MRC ;

QUE par cette nomination, la personne-ressource agira à titre de fonctionnaire responsable de l'émission des permis et s'assurera de l'application des règlements municipaux et des lois environnementales ;

QUE la Ville s'engage à rémunérer ladite ressource en honoraires professionnels au tarif horaire de 23.59 \$/hre couvrant les heures travaillées au bureau de l'hôtel de ville et pour les heures correspondant à son déplacement entre son point d'attache et l'hôtel de ville ;

QUE la Ville s'engage à couvrir tous les frais de déplacement en fonction d'un tarif de .45 \$/km ;

Réquisition # 9071 (engagement de ± 1 800 \$ incluant avantages sociaux et déplacements) – Poste budgétaire : 02 61000 411

- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -

PÉRIODE DE QUESTIONS : 20 H 30 à 20 H 45 ;

2015.07.197 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est terminé à 20 h 45 ;

EN CONSÉQUENCE,

II EST PROPOSÉ PAR : Raymond Gagné
ET RÉSOLU

QUE ce Conseil lève la présente assemblée.

- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -

Louise Labonté, mairesse

Denise Pelletier, greffière
